<u>Règlement</u>

Conditions pour participer au cours :

Le dossier d'inscription doit être complet.

Le règlement de la cotisation se fait le jour de l'inscription par chèque ou en espèces. Les cotisations versées ne sont pas remboursables

Le passeport sportif (25 euros) est obligatoire pour toute participation aux manifestations fédérales. Le certificat médical est Obligatoire pour tous les Nouveaux pratiquants.

Accueil des enfants :

L'accueil des enfants se fait 5 minutes avant le cours. Les parents doivent les reprendre au plus tard 5 minutes après le cours.

Les retardataires ne seront pas acceptés.

Attention: le professeur n'ayant plus là responsabilité des enfants après ces horaires.

Responsabilité des parents :

Les parents sont responsables de leurs enfants :

- jusqu'à l'arrivée du professeur
- · dans les couloirs et vestiaires du dojo (prise en charge du club uniquement sur les tatamis),
- après la fin de la séance d'entraînement.

Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, il est demandé aux parents de ne pas assister aux cours (sauf autorisation exceptionnelle du professeur).

Comportement:

Le respect des personnes et du matériel sera exigés de la part de tous les pratiquants. L'attitude du pratiquant pendant l'entraînement reflète son respect envers ses professeurs.

Il est interdit de consommer chewing-gums, bonbons et autres nourritures sur le tatamis.

Tenue:

Les pratiquants ne peuvent pénétrer sur le tatamis qu'en Karategi (Kimono). Seul le port d'un teeshirt blanc sous le kimono est autorisé et obligatoire pour les filles.

Le pratiquant doit être en parfait état de propreté :

- Pieds et mains propres, ongles courts
- Cheveux long attachés (Barrettes et accessoires Interdits)
- Tous les bijoux sont interdit sur les tatamis (montre, bracelets, boucle d'oreilles, bagues...)

Les pratiquants doivent se déplacer dans le dojo en sandales (claquettes, tongs, chaussons,...).

Compétition:

Pour participer à une compétition deux timbres de licences et un passeport sportif sont nécessaires. Toute inscription s'effectue sur le tableau d'affichage à l'entrer du dojo.

Pour les compétiteurs, des affaires spécifiques sont nécessaires à la pratique :

- · des protections pieds et poings rouge et bleu,
- une ceinture bleue, une ceinture rouge,
- protège dent
- protège poitrine pour les filles à partir de Cadette.

Signature (avec la mention Bon pour accord)	Date à
--	--------



Signature (avec la mention Bon pour accord)



Prénom: PHOTO			
<u>Date de Naissance :</u>			
<u>Téléphone d'urgence :</u>			
<u>Téléphone d'urgence 2 : </u>			
Sections: Éveil 3 ans Baby 4 ans BABY 5-7 ans Ados 8-12 ans Adulte + 13 ans Body Traini	ng		
Saison sportive:			
Autorisations			
Si l'adhérent est mineur Responsable légale :			
Monsieur ou Madamepère, mère, tuteur légal de l'enfant mentionné	si dessus.		
Photographie:			
☐ J'autorise que les photos prises lors des manifestations ou cours organisées auquel participe le club et su je Où mon enfant figure puisse être utilisé par le club pour des actions de communication.	r lesquelles		
☐ Je refuse que les photos prises lors des manifestations ou cours organisées où auquel participe le club et je où mon enfant figure puisse être utilisé par le club pour des actions de communication.	sur lesquels		
<u>Premiers secours :</u>			
☐ J'autorise que les représentants du CSM PUTEAUX karaté à prendre toutes les dispositions (premiers so de secours, hospitalisation) en cas de nécessité.	ins, appels		
☐ Je refuse que les représentants du CSM PUTEAUX karaté à prendre toutes les dispositions (premiers soi de secours, hospitalisation) en cas de nécessité.	ns, appels		
Autorisations mineurs:			
☐ J'autorise mon enfant a rentrer seul(e) après le cours de karaté			
☐ Je refuse que mon enfant rentre seul(e) après le cours de karaté.			

Date à

